

Un jeu de
**Louis-Gilles
Pairault
&
Stéfan Crisan**

En partenariat
avec la
14 ^{Mission 18}
CENTENAIRE

PARIS 1919

A VOUS DE GAGNER LA PAIX !

**Attentat contre
Clemenceau !**

*Un anarchiste français
Émile Cottin, blesse le président
du Conseil d'une balle dans
l'épaule : « je voulais tuer
Clemenceau car il nous brève
sans cesse »*

**Indépendance de la
Tchécoslovaquie !**

*Un gouvernement insurrectionnel
nationaliste proclame la
« République Tchécoslovaque »*

**Fiume occupée
par une armée
de volontaires italiens !**

Ils traitent les



*Les français allemands
s'opposent aux bolcheviques.*

Les drapeaux des régiments américains défilant porte Saint-Denis à Paris

**Le rebiscite
en Haute-Silésie !**

*Les autorités locales organisent
un plebiscite : 60% des votants
choisissent de rester Allemands.*

*Le but est de l'état
des Slovénes, Croates
et Serbes !*

*Plusieurs insurrections
populaires et militaires dans
diverses parties des Balkans
mènent à la constitution d'un
État indépendant.*

**Guerre
russo-polonaise !**

*La Pologne nouvellement créée
suite au démantèlement de la
Russie, doit se défendre contre
le nouveau pouvoir bolchevique
qui veut propager
la "révolution mondiale".*

**Insurrection polonaise
en Haute-Silésie !**

*Les révoltés s'opposent aux
Allemands pour éviter la
partition du territoire.*

**Invasion roumaine en
Transylvanie !**

*Le but est de contrer
les soulèvements révolutionnaires
en Hongrie.*

Livret historique



INTRODUCTION

De la fin de la 1^{ère} Guerre Mondiale à nos jours

Le Monde dans lequel nous vivons demeure profondément marqué par la 1^{ère} Guerre Mondiale et les traités de Paix qui y mirent fin.

Le premier d'entre eux fut signé à Versailles en juin 1919. D'autres suivirent.

Les frontières actuelles de l'Europe en témoignent.

Imposées par les uns, subies par les autres, elles conditionnent aujourd'hui encore, la vie des peuples à l'intérieur, aux périphéries et sur les marches de l'Union Européenne. Leur marque, voire leurs stigmates sont encore aujourd'hui omniprésents. Ils bornent et structurent l'espace, rythment l'existence des peuples, orientent la réflexion des politiques, souvent à l'insu de tous.

Réfléchir ces frontières à travers un jeu permet de mieux connaître le monde dans lequel nous vivons, à partir d'une meilleure compréhension de ses origines.

Pas de crise yougoslave à la fin du XX^e siècle sans la création d'un État yougoslave au cours des années vingt, pas de crise des Sudètes et de traité de Munich sans la création de la Tchécoslovaquie. Mais aussi pas de rattachement de l'Alsace et de la Lorraine à la France, pas de rattachement de la Transylvanie à la Roumanie, etc.

Réfléchir ces frontières à travers un jeu s'est aussi s'interroger, sans s'en rendre compte, sur le travail des diplomates, sur le poids de la souffrance des peuples dans la prise de décision politique, sur les enjeux géopolitiques de toute modification des frontières.

C'est s'y interroger dans le monde de 1919, un monde plus proche de nous qu'il n'y paraît.

Colonel Frédéric Guelton

Membre du conseil scientifique de la mission du Centenaire 14-18 et président de l'association "Perspective historique et temps présent"



PARIS 1919

à vous de gagner la paix !

Nous sommes au début de l'année 1919.

La 1^{ère} guerre mondiale vient de s'achever et les représentants des principaux pays du monde se retrouvent à Paris, pour négocier la paix.

Leur mission ?

Parvenir à un traité propice à l'établissement d'une paix équitable et durable...

Mais attention, chaque pays a des objectifs nationaux bien particuliers qu'il ne veut pas abandonner – et qui sont bien souvent contradictoires avec ceux des autres pays, anciens ennemis... ou même alliés !

Comment parviendront-ils à construire la paix de demain, tout en préservant leurs intérêts nationaux ?

Ce ne sera pas chose facile, car le monde est alors traversé d'une angoisse profonde. De nombreux dangers menacent la fragile paix qui se dessine, souffrances énormes nées de la guerre : ses millions de jeunes hommes tués et blessés, les haines entre les peuples, la crise économique profonde, les dettes financières qui étranglent les États, des régions entières détruites et les productions agricoles et industrielles qui se sont effondrées, sans compter des millions de réfugiés et la menace de mouvements révolutionnaires jusqu'au cœur de l'Europe.



La ville de Senlis (Oise) en 1918

C'est dans ce monde qui, par bien des aspects, nous rappelle beaucoup le nôtre, que se déroule le jeu **PARIS 1919**.

Le traité de Versailles et les traités de paix qui l'ont suivi (Trianon, Sèvres...) ont redessiné le monde et fondé l'époque contemporaine.

Entre janvier et juin 1919 à Paris, les diplomates de dizaines de nations sont réunis à l'issue de la 1^{ère} Guerre Mondiale. Français, Britanniques, Américains - mais aussi Italiens, Serbes, Polonais ou Roumains - se sont retrouvés autour de la table de négociation. Ils ont redécoupé l'Europe et le monde, ont fait disparaître certains États (Autriche-Hongrie, Empire Ottoman...), en ont amputé d'autres pour en agrandir quelques uns, voire en créer de toutes pièces (Pologne, Yougoslavie, Tchécoslovaquie). Il s'agit d'une des négociations majeures de l'Histoire contemporaine.

... qui a des conséquences jusqu'à nos jours

On s'accorde aujourd'hui à reconnaître que ce traité a eu des conséquences désastreuses, aussi incalculables qu'insoupçonnées, et ce jusqu'à nos jours.

En effet, négocié à la hâte, il a provoqué des mécontentements dans presque tous les pays, même chez les grands vainqueurs comme la France et les États-Unis.

En Italie, il fut perçu comme une trahison, et contribua à l'émergence du fascisme.

Il fut particulièrement détesté en Allemagne, où - associé à la crise - il fut le terreau sur lequel germa le nazisme.

Hors d'Europe il eut également des conséquences profondes, que ce soit au Moyen-Orient avec le démembrement de l'Empire Ottoman, ou en Afrique avec le partage des possessions coloniales allemandes.

Est-il l'une des origines de la 2^{ème} Guerre Mondiale ? Retenons simplement ce qu'en pensait Theodor Heuss, premier président de la République fédérale d'Allemagne lorsqu'il écrivait "la ville natale du mouvement [nazi] n'est pas Munich mais Versailles".

Enfin les historiens s'accordent à reconnaître dans plusieurs clauses du traité de Versailles les origines profondes de certains conflits contemporains dans le monde.

Les guerres d'ex-Yougoslavie qui ont ensanglanté les Balkans dans les années 1990, résultent aussi, dans une certaine mesure, des partages hasardeux réalisés lors du traité de Versailles (et dans les traités annexes signés à Saint-Germain en Laye et au Trianon) qui ont largement réorganisé la péninsule balkanique.

Il demeure compliqué d'évaluer avec précision les conséquences du traité de Versailles, certains affirmant que, s'il n'était pas bon, il aurait difficilement pu être meilleur...

Force est de constater que, censé rétablir la paix après une guerre mondiale dévastatrice, il provoqua, à peine vingt ans plus tard, un cataclysme plus dévastateur encore...

PARIS 1919 propose de rejouer les négociations en essayant d'obtenir un meilleur traité, tout en prenant en considération les intérêts et objectifs spécifiques des pays et des peuples et en s'efforçant de faire comme si la suite des événements n'était ni connue, ni inéluctable...

Est-ce possible ? Les joueurs pourront-ils faire mieux ?

Ils pourront, en tous cas, revivre les conditions dans lesquelles se sont déroulés ces événements majeurs de notre Histoire.

AUX ORIGINES DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

La Société des Nations - ou SdN - est le premier organisme mondial de maintien de la paix jamais créé. C'est l'ancêtre direct de l'actuelle Organisation des Nations Unies (ONU). Sa création était au cœur des négociations de paix de 1919.

Le pacte de la Société des Nations représente la Partie I du traité de Versailles qui en compte 15. C'est dire son importance.

Pourtant sa gestation fut difficile et les négociations qui le portèrent sur les fonts baptismaux le furent plus encore car, la guerre étant de facto terminée, les négociateurs oscillèrent régulièrement, lors des réunions de travail, entre "illumination et aveuglement".

Illumination chaque fois qu'ils comprenaient la nécessité d'une "loi supérieure" capable de maintenir la paix à l'échelle planétaire.

Mais aussi aveuglement lorsque les vieux démons du nationalisme les poussaient à reconstruire le Monde qui les avait conduit à la guerre.

Retour sur l'histoire d'une idée pas si neuve que cela

Les nations, et plus précisément leurs gouvernants, éprouvent, à l'échelle historique, une incapacité notoire à penser la paix en temps de paix !

Aveuglés par la lumière du jour, ils préfèrent attendre que le monde soit plongé dans les ténèbres de la guerre pour prendre conscience de leurs erreurs et chercher à y remédier.

Il en va ainsi des réflexions sur la paix avant et pendant la 1^{ère} Guerre Mondiale. Présentes de tous temps dans le discours philosophique, elles n'apparaissent dans le champ du politique qu'entre 1915 et 1917 lorsque naît aux États-Unis une Ligue pour imposer la Paix, au Royaume-Uni une Ligue des Nations, et en France une Commission, décrétée par le gouvernement, pour étudier les contours d'une possible Société des Nations.



Assemblée générale de la Société des Nations à Genève, Suisse, 1920

Dans chacun de ces trois pays les projets qui donneront in fine naissance en 1919 à la Société des Nations traduisent, au-delà de l'idée générale d'organisation internationale en charge du maintien de la paix dans le monde, la diversité des points de vue... nationaux !

Aux États-Unis le projet ultime du président Wilson, s'inscrit dans le droit fil de l'histoire d'une nation jeune, constituée autour d'émigrés qui ont rejeté les valeurs d'une vieille Europe qui les avait préalablement rejetés et qui s'est enrichi grâce à la liberté d'entreprendre et de commercer au-delà des mers. Il peut se résumer en deux mots, messianisme et liberté.

Le projet américain, porté par Woodrow Wilson lui-même lors des négociations qui se déroulent en France en ce début de 1919, est le plus ambitieux, comparé aux projets britannique et français.

L'influence personnelle du président américain apparaît nettement par la dimension messianique du projet qui se fonde sur un "*appel à la fraternité humaine pour la paix et la justice*" lancé, non pas à l'attention des États, mais en direction de tous les peuples de la planète et qui devrait donner naissance à une "association universelle des Nation".

L'universalisme de Wilson ne peut exister, selon lui, que si les Nations adhèrent à une sorte de "code d'honneur du comportement international".

Ce préalable entendu, une Ligue des Nations fondée sur la discussion et la médiation, réunissant des États dont les peuples auraient nécessairement décidé souverainement de leur destin, s'organiserait autour d'institutions internationales inspirées des modèles politiques propres aux États-Nations dont principalement une Cour d'arbitrage et un Tribunal international. Elle devrait faire prévaloir un droit international accepté par tous, promouvoir le principe de la limitation des armements comme l'un des fondements de la paix et veiller au respect de l'intégrité territoriale de tous les États petits comme grands.

L'ensemble des idées de Wilson apparaît dans le dernier de ses "Quatorze points" lorsqu'il écrit qu'une "*association globale de nations doit être formée par des engagements spécifiques garantissant une indépendance politique et une intégrité territoriale mutuelle identique à tous les pays grands ou petits.*"



WOODROW WILSON



Le projet britannique est beaucoup plus pragmatique. Il s'explique par l'existence politique d'une Angleterre unifiée depuis mille ans, l'insularité protectrice du Royaume-Uni et sa place dominante dans le monde aux premières heures du XX^e siècle, place dominante allégoriquement symbolisée par le *Rule, Britannia* !

Ce projet apparaît comme l'aboutissement d'une pensée politique ancienne, traditionnelle. Son idée centrale s'appuie sur le respect des structures diplomatiques existantes qui s'ouvrent vers un horizon nouveau, celui de la mise en place d'un processus d'arbitrage des différends et des conflits.

Rejetant catégoriquement l'idée de création d'une organisation rigide, à vocation internationale ou "pire" supranationale, le gouvernement britannique estime qu'aucun conflit important ne pourra jamais être réglé, "arbitré" par une Cour internationale car, remarque lord Cecil, ancien Premier ministre, *"aucun gouvernement ne sera disposé à accepter un jugement émanant d'une juridiction étrangère"*.

Inscrivant sa démarche dans le temps long, Londres défend néanmoins la possibilité de l'émergence progressive, et lente, à l'échelle planétaire, d'une loi internationale qui ne pourra voir le jour que lorsque les esprits et les États seront prêts à l'accepter. Londres pense enfin qu'il ne faut pas limiter, comme le souhaitent à des degrés différents les Français et les Américains, l'appartenance à la Société des Nations aux États démocratiques.

Les Britanniques estiment enfin que le principe de garantie mutuelle et intemporelle des frontières n'est pas un concept juste car il ne peut, par essence, être définitif à l'échelle du temps.



LORD ROBERT CECIL

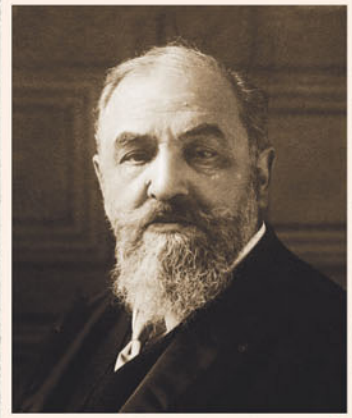


De gauche à droite,
David Lloyd George (Grande-Bretagne),
Vittorio Orlando (Italie),
Georges Clemenceau (France)
et Woodrow Wilson (États-Unis)

En France, le projet n'apparaît officiellement qu'à la veille de l'armistice de 1918, tant il est vrai que l'engagement de la société française dans la guerre interdit toute réflexion sur la paix avant que la victoire n'ait été obtenue sur le champ de bataille.

Attitude qui va fortement modeler un projet français tardif qui sera exclusif des vaincus, mais pas des querelles de personnes, et fondé sur la recherche effrénée de la paix par la sécurité.

Le projet français doit beaucoup à l'action d'un homme, Léon Bourgeois, qui fut président du 1^{er} Conseil de la de la SdN et reçut le prix Nobel de la Paix en 1920.



LÉON BOURGEOIS

Pourtant, le projet français fut en retrait par rapport aux deux projets anglo-saxons. En effet, en 1919 la France victorieuse mais épuisée par la guerre a peur pour sa sécurité. Clemenceau, cynique, doute profondément de la capacité d'une organisation internationale, non à arbitrer des différends à l'échelle mondiale, mais à assurer la sécurité de son pays, qui seule l'importe. Cette attitude le conduit à se méfier de Léon Bourgeois et à différer sa nomination à la tête des négociateurs français du pacte de la SdN.

Ce retard ne permet pas à la France de peser autant qu'elle l'aurait voulu sur les négociations. Elle disposait pourtant, avec Léon Bourgeois, d'un précurseur en la matière. Ses premières réflexions quant à l'organisation d'une paix durable étaient nées de son expérience de guerre, d'une guerre vécue à l'âge de 18 ans en 1870. Juriste de formation et héritier d'une vision romaine du droit, il avait développé ses idées autour de "la Paix par le Droit". Comme le note Alexandre Niess, *"Homme de droit, il considère la loi comme fondatrice de la vie sociale et de la civilisation, c'est donc par la loi que doivent se régler les différends entre les hommes, fussent-ils du domaine du droit civil, du droit pénal ou du droit international"*.

Le projet de Bourgeois est donc bien celui d'une société structurée et permanente, et non pas d'une "ligue" apparentée à un club anglais.

Une Société des Nations qui, fondant sa légalité sur la loi, contrôlerait, arbitrerait, mais aussi sanctionnerait. Elle contrôlerait par exemple à l'échelle internationale les matières premières et pourrait les utiliser comme moyen d'action voire de coercition pour assurer la sécurité collective. Elle pourrait aussi sanctionner grâce à la création d'une armée permanente de la SdN dotée d'un état-major également permanent.

Mais, héritier direct de la guerre et des peurs qu'elle continue à engendrer, le projet français s'avère aussi restrictif lorsqu'il exclut les vaincus de la SdN en en faisant une alliance entre vainqueurs.

La question est complexe :

Dès la fin de la guerre, les différents belligérants s'efforcent d'évaluer le "coût de la guerre". Ces estimations sont très variables selon les modes de calcul retenus et selon qui effectue ces calculs.

Parmi les difficultés rencontrées, la première est tout simplement liée à l'absence de système de comptabilité nationale dans presque tous les États.

Viennent ensuite les difficultés liées à la définition des coûts pris en compte.

Faut-il se limiter au seul calcul financier ou doit-on plutôt se tourner vers le calcul du coût économique de la guerre ?

Comment ensuite incorporer le coût humain au-delà du seul calcul des pertes humaines ?

Il faut également prendre en compte l'évolution de l'inflation, des taux de change, dans chaque pays, etc. Il faut enfin avoir à l'esprit que chaque État calcule "son" coût de la guerre et évalue celui des autres États en fonction de ses intérêts propres et de ses objectifs politiques, économiques et financiers.

On peut avancer quelques chiffres :

Le coût global est faramineux : environ 186 milliards de dollars de l'époque, soit environ 172 000 milliards d'euros !

Les coûts par pays sont estimés comme suit (incluant les prêts entre alliés) : 45 M\$ pour l'Allemagne ; 44 pour la Grande-Bretagne ; 32 pour les États-Unis ; 25 pour la France ; 22 pour l'Autriche-Hongrie (pour l'ensemble des territoires de l'empire) ; 12 pour l'Italie.

Et aussi, pour mémoire : entre 15 et 22 M\$ pour la Russie et 2 pour l'Empire Ottoman.

Autre point d'achoppement, la répartition des réparations :

Chaque pays vainqueur cherche bien sûr à obtenir un maximum de réparations et fait valoir les destructions, les pertes, et même les manques à gagner qu'il a connus.

Après bien des calculs et des discussions, en avril 1921, la Commission des Réparations décida de la répartition des réparations payées par l'Allemagne : 52% pour la France ; 22% pour la Grande-Bretagne ; 10% pour l'Italie ; 8% pour la Belgique ; 5% pour la Serbie ; 1% pour la Roumanie.

Les pays vaincus s'efforcent de faire peser sur la seule Allemagne la responsabilité de guerre. Les Autrichiens ou les Hongrois soutiennent ainsi qu'ils étaient des minorités nationales opprimées, et qu'on ne pouvait leur imputer les frais d'une guerre qui n'était pas la leur...

Résultats :

Au final, seule l'Allemagne fut condamnée à payer des réparations. Le montant, les fameux 132 milliards de marks-or, étaient exorbitants (1420 milliards d'euros actuels). Son refus de payer entraîna l'occupation militaire de la riche région industrielle de la Ruhr par la France et la Belgique en 1923, qui provoqua une crise économique majeure. Le mark connut une dévaluation spectaculaire.

Les paiements reprirent tant bien que mal, puis cessèrent après la nomination d'Adolf Hitler comme chancelier en 1933. Ils ne reprirent que dans les années 1950, et ne furent terminés, de manière symbolique, qu'au moment de la chute du mur de Berlin, en 1989 !



Ruines de l'église Notre-Dame d'Armentières (Nord)

LES 14 POINTS DU PRÉSIDENT WILSON un texte fondateur de la paix à construire

Les États-Unis définissent au début de 1918 leurs propres buts de guerre. Wilson énonce les 14 points, qu'il précise ensuite dans plusieurs déclarations ultérieures. Au moment de la conclusion de l'armistice, il offre ainsi des garanties à l'Allemagne, qu'il pense convertie à la démocratie et qui doit devenir un rempart contre le bolchevisme, en même temps qu'un partenaire commercial prospère : maintien de l'unité du Reich et montant des réparations fondé sur sa "capacité de payer".

Plus largement, son fameux "droit des peuples à disposer d'eux-mêmes" est perçu comme un soutien aux indépendances nationales et rencontre un grand écho auprès de tous les peuples de l'Europe, où il est très populaire, y compris chez les vaincus, il obtient d'ailleurs le prix Nobel de la paix en 1919.

Voici ces célèbres "14 points" énoncés dans son message du 8 janvier 1918 au Sénat des États-Unis :

"[...] Nous sommes entrés dans cette guerre parce que des violations du droit se sont produites qui nous touchaient au vif, et qui rendaient la vie de notre peuple impossible, à moins qu'elles ne fussent réparées, et que le monde ne fût une fois pour toutes assuré contre leur retour.

Ce que nous exigeons dans cette guerre n'est donc rien de particulier pour nous-mêmes. Ce que nous voulons, c'est que le monde devienne un lieu sûr où tous puissent vivre, un lieu possible spécialement pour toute nation éprise de la paix, comme la notre, pour toute nation qui désire vivre librement de sa vie propre, décider de ses propres institutions, et être sûre d'être traitée en toute justice et loyauté par les autres nations, au lieu d'être exposée à la violence et aux agressions égoïstes de jadis. Tous les peuples du monde sont en effet solidaires dans cet intérêt suprême, et en ce qui nous concerne, nous voyons très clairement qu'à moins que justice ne soit rendue aux autres, elle ne nous sera pas rendue à nous-mêmes.

C'est donc le programme de la paix du monde qui constitue notre programme. Et ce programme, le seul possible selon nous, est le suivant :

1- Des conventions de paix, préparées au grand jour ; après quoi il n'y aura plus d'ententes particulières et secrètes d'aucune sorte entre les nations, mais la diplomatie procédera toujours franchement et à la vue de tous.

2- Liberté absolue de la navigation sur mer, en dehors des eaux territoriales, aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre, sauf dans le cas où les mers seraient fermées en tout ou en partie par une action internationale tendant à faire appliquer des accords internationaux.

3- Suppression, autant que possible, de toutes les barrières économiques, et établissement de conditions commerciales égales pour toutes les nations consentant à la paix et s'associant pour son maintien.

4- Échange de garanties suffisantes que les armements de chaque pays seront réduits au minimum compatible avec la sécurité intérieure.

5- Un arrangement librement débattu, dans un esprit large et absolument impartial, de toutes les revendications coloniales, basé sur la stricte observation du principe que, dans le règlement de ces questions de souveraineté, les intérêts des populations en jeu pèseront d'un même poids que les revendications équitables du gouvernement dont le titre sera à définir.

6- Évacuation du territoire russe tout entier et règlement de toutes questions concernant la Russie qui assure la meilleure et la plus libre coopération de toutes les nations du monde, en vue de donner à la Russie toute latitude, sans entrave ni obstacle, de décider, en pleine indépendance, de son propre développement politique et de son organisation nationale ; pour lui assurer un sincère et bienveillant accueil dans la société des nations libres, avec des institutions de son propre choix, et même plus qu'un accueil, l'aide de toute sorte dont elle pourra avoir besoin et qu'elle pourra souhaiter. Le traitement qui sera accordé à la Russie par ses nations sœurs dans les mois à venir sera la pierre de touche de leur bonne volonté, de leur compréhension des besoins de la Russie, abstraction faite de leurs propres intérêts, enfin, de leur sympathie intelligente et généreuse.

7- Il faut que la Belgique, tout le monde en conviendra, soit évacuée et restaurée, sans aucune tentative pour restreindre la souveraineté dont elle jouit au même titre que toutes les autres nations libres. Aucun autre acte isolé ne saurait servir autant que celui-ci à rendre aux nations leur confiance dans les lois qu'elles ont elles-mêmes établies et fixées, pour régir leurs relations réciproques. Sans cet acte réparateur, toute l'armature du droit international et toute sa valeur seraient ébranlées à jamais.

8- Le territoire français tout entier devra être libéré et les régions envahies devront être restaurées ; le préjudice causé à la France par la Prusse en 1871 en ce qui concerne l'Alsace-Lorraine, préjudice qui a troublé la paix du monde durant près de cinquante ans, devra être réparé afin que la paix puisse de nouveau être assurée dans l'intérêt de tous.

9- Une rectification des frontières italiennes devra être opérée conformément aux données clairement perceptibles du principe des nationalités.

10- Aux peuples de l'Autriche-Hongrie dont nous désirons voir sauvegarder et assurer la place parmi les nations, devra être accordé au plus tôt la possibilité d'un développement autonome.

11- La Roumanie, la Serbie, le Monténégro devront être évacués ; les territoires occupés devront être restaurés ; à la Serbie devra être assuré un libre accès à la mer ; les rapports des États balkaniques entre eux devront être déterminés par un échange amical de vues basé sur des données d'attaches traditionnelles et nationales historiquement établies ; des garanties internationales d'indépendance politique, économique et d'intégrité territoriale seront fournies à ces États.

12- Aux régions turques de l'Empire ottoman actuel devront être garanties la souveraineté et la sécurité ; mais aux autres nations qui sont maintenant sous la domination turque, on devra garantir une sécurité absolue d'existence et la pleine possibilité de se développer d'une façon autonome, sans être aucunement molestées ; quant aux Dardanelles, elles devront rester ouvertes comme un passage libre pour les navires et le commerce de toutes les nations sous la protection de garanties internationales.

13- Un État polonais indépendant devra être créé, qui comprendra les territoires habités par des populations indiscutablement polonaises, auxquelles on devra assurer un libre accès à la mer ; leur indépendance politique et économique aussi bien que leur intégrité territoriale devront être garanties par un accord international.

14- Il faut qu'une société des nations soit constituée en vertu de conventions formelles ayant pour objet d'offrir des garanties mutuelles d'indépendance politique et d'intégrité territoriale aux petits comme aux grands États."

Bibliographie choisie et commentée sur les traités de paix

D'innombrables ouvrages ont été écrits sur la 1^{ère} Guerre Mondiale et ses conséquences. L'intérêt historique pour ces événements s'est particulièrement renouvelé depuis une dizaine d'années, à l'approche du centenaire de 1914, si bien que l'on peut considérer que cette guerre est sans doute l'un des sujets d'histoire les plus populaires de notre époque.

En témoignent le nombre et la qualité des publications qui ont accompagné la commémoration du centenaire, et dont rien ne semble faire présager le tarissement. Thèses novatrices utilisant l'approche de la sociologie ou des mentalités, synthèses pour le grand public ou les scolaires, expositions, beaux livres, romans ou essais de l'époque ou contemporains, sans oublier de nombreux films dont les plus récents ne sont pas les moins réussis.

Ceux qui souhaiteraient se pencher de manière approfondie sur les conséquences de la Première Guerre Mondiale pourront - par exemple - consulter le riche site de la Mission Centenaire : <http://centenaire.org/fr>

Moins foisonnantes, les publications et les recherches sur les traités de paix et leurs conséquences sont toutefois très nombreuses, et permettent d'avoir une idée générale relativement complète, de ce que fut le traité de Versailles, des conditions dans lesquelles il fut négocié, de ses conséquences, et des pistes de ce qu'aurait pu être un autre traité aux suites moins funestes.

Jacques Bainville, *Les Conséquences politiques de la paix* (1920).

Bainville, malgré des partis pris germanophobes (mais il n'était pas le seul à l'époque !), fait preuve d'une stupéfiante profondeur de vues, car à la simple analyse du traité de Versailles, il prévoit, dès 1920, la manière dont commencera la Deuxième Guerre Mondiale, avec le partage de la Pologne entre l'Allemagne et la Russie (1939), sans oublier l'annexion de l'Autriche et d'une partie de la Tchécoslovaquie à l'Allemagne (1938). Il prévoit même l'éclatement de la Yougoslavie.

François Fejtő, *Requiem pour un empire défunt : histoire de la destruction de l'Autriche-Hongrie* (Paris, Seuil, 1988).

Cet ouvrage s'attache à démontrer que les conflits nationaux internes à l'empire austro-hongrois n'auraient pas conduit au démembrement de la monarchie austro-hongroise si les Alliés n'avaient pris la décision de le rayer de la carte, pour des raisons idéologiques ouvrant ainsi la voie à la mise sous tutelle de l'Europe centrale d'abord par l'Allemagne nazie puis par l'Union soviétique.

John Maynard Keynes, *Les conséquences économiques de la paix* (1919).

Membre de la délégation britannique à la conférence de paix, il en démissionna en raison de son opposition au traité qui se préparait, et publia ce livre qui connut un immense succès. Il insiste sur les graves erreurs du traité, qui appauvrit l'Europe et écrase l'Allemagne par des réparations énormes. Il plaide pour un traitement modéré de l'Allemagne, qui est une grande puissance politique et économique qu'il faut ménager, pour l'annulation des dettes des Alliés envers les États-Unis, pour la mise en place d'une Union libre-échangiste en Europe.

Margaret Mac Millan, *Les artisans de paix : comment Lloyd George, Clemenceau et Wilson ont redessiné la carte du monde* (2001).

Cette œuvre d'une historienne et journaliste canadienne de notre époque présente les négociations en rapprochant volontiers celles-ci des conflits contemporains (Irak, Yougoslavie). Cet ouvrage, qui a reçu de nombreuses distinctions en Amérique du Nord, privilégie une approche humaine et circonstancielle des négociations, et fait plonger son lecteur au cœur du déroulement des événements.

Petite filmographie

Apocalypse 1^{ère} guerre mondiale (2014) série de documentaires de Daniel Costelle et Isabelle Clarke réalisés à partir d'images d'archives colorisées.

Paris 1919 (2009) docu-fiction de Paul Cowan sur le traité de Versailles et les négociations qui l'ont préparé.

Un long dimanche de fiançailles (2004) de Jean-Pierre Jeunet sur le sort des soldats au front et après l'armistice.

Joyeux Noël (2009) de Christian Carion sur l'état d'esprit des soldats dans les deux camps à l'hiver 1914.

Les sentiers de la gloire (1975) de Stanley Kubrick : célèbre film anti-militariste qui a fait date, et dont les qualités restent intactes, même si certaines inexactitudes y ont été relevées.